

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OBJET

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

N°	2024	10	319
Le 16 octobre à 14h00			

Le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni à Lille (Opéra de Lille)				
DATE DE CONVOCATION	MEMBRES	PRÉSENTS	ABSENTS REPRÉSENTÉS	ABSENTS
Le 01 octobre 2024	Madame Martine Aubry représentée par Madame Marie-Pierre Bresson	X		
	Madame Catherine Morell-Sampol			X
	Monsieur Arnaud Taisne	X		
	Monsieur Sébastien Duhem			X
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE	Madame Delphine Blas			X
	Madame Sylviane Delacroix	X		
22	Madame Mélissa Camara		X	
	Madame Vanessa Duhamel			X
PRÉSENTS	Monsieur Alain Cambien	X		
	Monsieur Michel Delepaul		X	
8	Monsieur Patrick Geenens			X
	Monsieur Jacques Ducrocq	X		
REPRÉSENTÉS	Monsieur Jean-Paul Mulot			X
	Monsieur Grégory Tempremant		X	
3	Monsieur François Decoster			X
	Monsieur Sébastien Chenu			X
VOTANTS	Monsieur Bertrand Gaume			X
	Monsieur Hilaire Multon	X		
11	Madame Pascale Pronnier			X
	Monsieur Jan Vandenhouwe			X
	Monsieur François Martin	X		
	Madame Sabine Revert	X		

OPÉRA _DE_ _LILLE

N° 2024-10-319 : Débat d'orientation budgétaire 2025

Délibération n° 2024-10-319 du 16 octobre 2024 du Conseil d'administration de l'EPCC « Opéra de Lille »,

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et particulièrement ses articles L1431-1 et suivants,
Conformément à l'Instruction Codificatrice M4,
Conformément à l'article 10 des statuts de l'Opéra,

L'Opéra de Lille doit voter son budget primitif 2025 afin de pouvoir engager régulièrement ses dépenses. Ce vote doit être précédé dans les deux mois d'un débat d'orientation budgétaire.

Une proposition budgétaire pour l'exercice 2025 est ainsi jointe en annexe et accompagnée d'un rapport. Conformément aux attentes de la Chambre régionale des comptes dans son rapport définitif (4.1.2, page 26), la perspective budgétaire est présentée jusqu'en 2026.

Il est proposé au Conseil d'administration de débattre de ces principales orientations et de prendre acte de la remise d'un rapport d'orientation budgétaire et de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

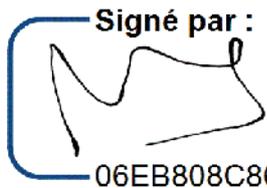
Après avoir débattu de ces principales orientations, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de prendre acte de la remise d'un rapport d'orientation budgétaire pour 2025 et de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Régulièrement publié et transmis en Préfecture le

Fait à Lille le 16 octobre 2024

La Présidente du Conseil d'administration de l'Opéra de Lille

Marie-Pierre Bresson

Signé par :

06EB808C86C040D...